LA BOÎTE À IDÉES DU GALOP

Un plan « propriétaires » à faire évoluer



par Adrien Montoille - Président des P.P.

en 2022, j'avais proposé à l'Association PP et à son président Hubert Tassin de consacrer une Assemblée aux irritants de la vie quotidienne du propriétaire et aux moyens de les gommer. Nous avions d'abord lancé une enquête sur internet puis consacré une réunion de nos instances à en analyser les résultats. Quelques semaines plus tard France Galop se lançait dans la même démarche, mais avec les moyens de l'Institution: sondage adressé à tous les acteurs des courses, cabinet d'analyse rémunéré pour en tirer les conclusions.

Sans surprise, les constats étaient les mêmes. Fallaitil pour y parvenir dépenser de tels budgets ? L'image distante et administrative des services de France Galop, le sentiment d'un manque de considération des propriétaires, le besoin d'un accueil plus conforme aux normes en vigueur aujourd'hui, une meilleure circulation de l'information et une volonté de transparence, l'impossibilité de parier sur les courses PMH, l'augmentation en catimini des frais de gestion, les coupes ou autres trophées sans même mention de la date et de la course, ... tout cela figurait

Vendredi 26 avril 2024 - N°476

dans un rapport que nous avions partagé à l'époque avec les dirigeants de France Galop dans une indifférence totale et un silence assourdissant.

Une prise de conscience et des actions mises en route

Peu importe de savoir qui est l'origine de telle analyse et surtout de telle ou telle (bonne) proposition. L'important c'est que les choses changent et notre ego ne se place pas là. France Galop a suivi d'autres voies pour définir un plan d'actions et je ne peux que m'en réjouir d'autant qu'il débouche sur des propositions concrètes qui, pour beaucoup répondent aux préoccupations que nous avions émises. J'y souscris donc.

J'y souscris d'autant plus que la démarche me paraît à la fois volontariste et pragmatique. Je veux d'abord voir dans le timing un élément positif. La Commission présidée par Monsieur de Chaudenay n'a pas tardé à se mettre au travail avec l'objectif de présenter un plan d'actions dès le premier Comité opérationnel de France Galop. C'est un bon signal adressé aux propriétaires. La priorité exprimée par le nouveau président en est bien une. Quant au pragmatisme il ressort des propos et commentaires de Guillaume de Saint Seine qui, revendiquant le « droit à l'erreur », a souligné que chaque action lancée ferait l'objet d'un retour rapide sur les résultats et d'éventuelles remises en cause si les objectifs ne sont pas au rendez-vous. J'ai l'impression que cette culture du résultat constitue une démarche nouvelle qu'il faut saluer.

LA BOÎTE À IDÉES DU GALOP

Une démarche plus participative

Je regrette pourtant que notre Association représentative n'ait pas été associée à ces réflexions, qu'aucun de nos élus soit invité à siéger au sein de la Commission « Chaudenay » ni même n'ait été auditionné. Nous avons un panel de propriétaires, parisiens et provinciaux, anciens et plus récents avec des expériences diverses dont nous aurions pu faire bénéficier la démarche générale. Mais nous ne dételons pas pour autant et malgré l'absence de consultations organisées, nous nous exprimerons sur le sujet régulièrement. Le *Grain de Sel* est, sur ce sujet là aussi, une source de propositions. Ainsi, le nouveau plan « informatique » permettra-t-il de répondre au désir de simplification des relevés de comptes que nous appelons de nos vœux ?

Je suis aussi de ceux qui pensent que le principal pilote d'une politique de recrutement et de formation de nouveaux propriétaires est l'entraîneur qui est l'interlocuteur au quotidien du propriétaire. Et si on ne peut que souscrire à la démarche qui vise à faire des propriétaires des ambassadeurs chargés de faire l'indispensable prosélytisme, c'est rapidement l'entraîneur qui prendra le relais.

À l'occasion d'un récent *Grain de Sel*, j'ai reçu un message d'un propriétaire expérimenté qui considérait que les entraîneur étaient trop souvent les responsables de la désaffection de tant de propriétaires. À titre personnel et sur la base de ma propre expérience, je ne partage pas cette vision. Il y a des entraîneurs qui sont de formidables communicants compétents et transparents. Et ceux qui ne le sont pas, il faut les convaincre d'évoluer.

Le seul moyen est de les associer plus en profondeur à toutes les initiatives qui visent à conforter les propriétaires actuels et à convaincre de nouveaux de rejoindre notre passion. Sans les entraîneurs on n'aura pas la même efficacité.

France Galop n'est pas Paris Galop

Ce slogan maintes fois entendu dans les discours des PP et dont je crois qu'il fut emprunté à Jean-Luc Lagardère, semble ne pas avoir assez inspiré les initiateurs de ce plan. Pour l'instant faut-il espérer.

Beaucoup des 50 actions concrètes de ce plan sont ouvertement parisiennes: l'accueil hippodromes de France Galop, l'organisation de visites au siège parisien, l'optimisation des salons propriétaires et celui d'Auteuil en particulier, le renforcement des contrôles à l'entrée du rond de présentation des hippodromes parisiens (est-ce vraiment une priorité?). Mais on semble oublier qu'un pourcentage important - et qu'il serait intéressant de connaître - des vocations de propriétaires viennent des courses régionales. Or bien peu des 50 actions visent la province. Un certain nombre de sociétés régionales – Lyon par exemple – n'ont pas attendus un plan national pour prendre des initiatives sur lesquelles ce plan « Propriétaires » de France Galop pourrait s'appuyer.

Mais puisque le pragmatisme est présenté comme une marque de fabrique de la démarche qui nous est proposée, espérons que ce plan évoluera et prendra en compte d'autres propositions comme celles que nous voulons formuler.

Partagez avec nous vos avis, vos idées, vos critiques en nous écrivant à <u>associationpp@yahoo.fr</u>